



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Championnat de France Para basket-ball adapté

Sport Adapté Jeunes

AUBAGNE

Du 14 au 16 juin 2022




MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

OUSTAOU

ESTEREL

RÉGION SUD  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

 DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE 

AUBAGNE
en Provence

 malakoff
humanis

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Aubagne en Provence

Venir à Aubagne en Provence

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Demandes de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



La vie d'un club est comme la vie d'une famille ou d'une entreprise, faite de projets, de valeurs humaines, de joie, de réussite, d'échec, de passé et d'avenir.

Nous allons (espérons) tourner cette page qui nous a éloigné des parquets... Les jeunes ont retrouvé le goût du basket et cela nous ravit. Nous sommes très heureux et très impatients de vous voir après deux saisons extrêmement difficiles.

Le sport en général et notre club Oustaou Esterel en particulier véhiculent des valeurs d'engagement, de courage, de compétition, de solidarité, mais aussi et surtout de convivialité. L'un de nos objectifs est de retrouver ces moments d'échanges et de partage si importants pour nous tous lors de ce championnat de France.

J'en profite pour remercier tous les dirigeants et les bénévoles qui travaillent, avec moi, à la réussite de cette manifestation. Un merci très sincère aux collectivités : Ville d'Aubagne, Conseil Départemental 13 et la Région PACA.

Reculer, c'est se donner de l'élan pour repartir de l'avant et aller encore plus haut...

Que la compétition commence...
Bonne chance à toutes et tous !



Frédéric BOURLET
Président du COL

AUBAGNE en Provence **À Aubagne, le sport c'est pour tous !**

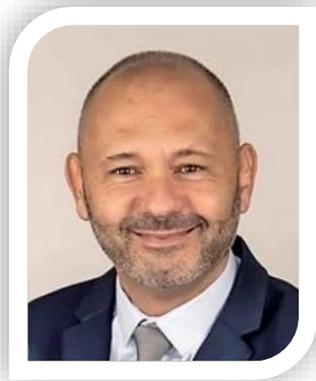
Les 15 et 16 juin, Aubagne en Provence, ville « active et sportive », véritable terre de sport, accueille le championnat de France para basket-ball adapté Sport Adapté Jeunes.

Par son soutien affirmé, la municipalité, sous l'impulsion du Maire Gérard GAZAY, contribue depuis 2014 au rayonnement et à la mise en lumière du Sport Adapté.

Ce nouvel accueil, à l'instar de 2015 pour le championnat de France senior de basket-ball et en 2017 avec le championnat de France Sport Adapté Jeunes (cinq disciplines : athlétisme, basket-ball, football, natation et tennis de table), confirme notre place de partenaire officiel et notre volonté de développer une politique sportive diversifiée en direction de tous les publics.

Dans ce cadre, l'ensemble des axes de la grande famille du sport sont développés pour permettre un juste équilibre entre le sport de haut niveau et l'accès au sport pour tous.

Nous adressons nos remerciements aux organisateurs pour leur confiance et leur adressons ainsi qu'aux nombreux bénévoles nos plus vifs encouragements sportifs !



Pascal AGOSTINI
Adjoint au Maire de la ville
d'Aubagne délégué aux sports et
aux événements sportifs

Bienvenue à Aubagne en Provence

Vous voici en Provence entre les massifs de la Ste Baume, du Garlaban et des Calanques. Aubagne en Provence, baigné par le soleil, le ciel bleu et le chant des cigales, vous accueillera dans des complexes sportifs modernes mis à votre disposition pour ces deux jours de compétition.

Ici, vous serez entre mer et collines où il fait bon vivre au milieu des pins et des senteurs multiples, notamment du thym et du romarin.

Ces terres colorées méditerranéennes sont le berceau de la céramique avec ses célèbres santons, pays de Marcel Pagnol, ou des belles calanques qui bordent le littoral avec ses multiples randonnées.

Vous rencontrerez des gens chaleureux, joviaux et sympathiques.
C'est ça aussi le sud !
Alors à bientôt en terre provençale.



Venir à Aubagne en Provence



Espace des libertés

20-164 avenue Antide Boyer
13400 AUBAGNE

En voiture

- Aubagne est accessible depuis Marseille et Toulon par l'autoroute A50
- Depuis Aix-en-Provence par l'A52

En train/TGV

- Gare Marseille Saint Charles (le TGV relie Paris à Marseille en 3h15)
- Puis TER de Marseille à Aubagne (en 15 mn)

En avion

- Aéroport Marseille Provence
- Puis navette régulière avec le bus 91 entre l'aéroport et la gare Marseille Saint Charles, puis le TER jusqu'à Aubagne



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Frédéric BOURLET

Vice-président de l'Oustaou Esterel

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Vincent DI ROSA
Secrétaire générale	Aurélie BOURLET
Commission Coordination / Logistique	Evelyne DIAZ
Commission Sportive	Evelyne DIAZ
Commission Médicale	Emilie BOURLET
Commission Restauration	Frédéric BOURLET
Commission Partenariats / Hébergement	Emilie BOURLET
Commission Communication	Evelyne DIAZ
Commission Animation / Bénévolat	Evelyne DIAZ
Commission Développement Durable	Bernard PATIN

Cadre Technique National para basket-ball adapté	Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Hervé DEWAELE hervé.dewaele@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para basket-ball adapté	Jean-Claude RIBERT ffsa40cd@wanadoo.fr



COL France para basket-ball adapté SAJ 2022
Oustaou Esterel – Evelyne DIAZ

Maison de la Vie Associative

Allée Robert Govi

13400 AUBAGNE

06 79 05 52 30

cf.parabasket.saj2022@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 14 juin 2022

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Espace des libertés
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture Espace des libertés
20h00 - 21h30	Repas Espace des libertés
20h30 - 21h00	Réunion des entraîneurs Espace des libertés

Mercredi 15 juin 2022

09h00 - 12h00	Épreuves Gymnases du Bras d'Or et Mésones
11h30 - 14h00	Repas Espace des libertés
14h00 - 18h00	Épreuves Gymnases du Bras d'Or et Mésones
20h00 - 21h30	Repas de gala Espace des libertés
21h30	Soirée de gala Gymnase du Bras d'Or

Jeudi 16 juin 2022

09h00 - 11h30	Phases finales Gymnases du Bras d'Or et Mésones
À partir de 10h30	Distribution des paniers repas Espace des libertés
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture Gymnase du Bras d'Or
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [mardi 10 mai 2022](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 14 juin 2022 de 14h00 à 18h00
Espace des libertés
20-164 avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du para basket-ball adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **20h00 à 21h30 les mardi et mercredi soir et de 11h30 à 14h00 le mercredi midi**.

Ils auront lieu à :

Espace des libertés
20-164 avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

Mercredi 15 juin 2022 à partir de 21h30
Gymnase du Bras d'Or
Avenue des Goums, 13400 Aubagne

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

Jeudi 16 juin 2022 à partir de 10h30
Espace des libertés
20-164 avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Pour les trajets dans Aubagne : **tous les bus sont gratuits ainsi que le tramway**.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para basket-ball adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para basket-ball adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para basket-ball adapté SAJ** relève du règlement **para basket-ball adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para basket-ball adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 14 et 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para basket-ball adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude RIBERT – ffsa40cd@wanadoo.fr et cf.parabasket.saj2022@gmail.com – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **mardi 10 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.



L'inscription devra se faire, informatiquement, sur le fichier Excel joint au dossier d'inscription. Il devra nous être renvoyé en format Excel à l'adresse mail : cf.parabasket.saj2022@gmail.com

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mardi 10 mai 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para basket-ball adapté** – Jean-Claude RIBERT – et le Cadre Technique National de la discipline – Sabila MOUALA – est programmée le :

Mardi 14 juin 2022 à 20h30
Espace des libertés
20-164 avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à ffsa40cd@wanadoo.fr.

Compétition et composition des équipes

Pour les départements pauvres en structure club une dérogation pourra être accordée par le responsable du championnat de France SAJ pour une entente entre deux associations (équipe masculine).

Classe ABC Féminine : 3x3

Équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC (le nombre de BC autorisées est de 2 maximum).

Classe BCD Féminine : 3x3

Équipe de 5 joueuses constituées de joueuses BC et CD exclusivement.

Classe ABC Masculin : 4x4

Équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC (le nombre de BC autorisés est de 3 maximum)

Possibilité d'équipe mixte pour la catégorie « moins de 16 ans ».

Classe BCD Masculin : 5x5

Équipe constituée de 12 joueurs maximum BC et CD exclusivement.

Possibilité d'équipe mixte pour la catégorie « moins de 16 ans ».

Équipements sportifs

Short et maillot de basket avec numérotation devant et derrière.

Pas de tee-shirt visible sous le maillot.

Lors de la remise des titres, les équipes sur le podium se doivent d'avoir une tenue sportive identique pour chaque sportif. Un club qui ne respecterait pas cette directive se verrait remettre ses trophées hors podium.

Taille des ballons :

Féminine 3x3 Taille 6 (classe ABC et BCD)

Masculin : Taille 6 (classe ABC) – Taille 7 (classe BCD).

Catégories d'âge

Catégories	Moins de 16 ans	Moins de 21 ans
2021-2022	2007-2006	2003 à 2001

Dans la catégorie « moins de 16 ans » : possibilité de participation des moins de 14 ans avec un certificat médical de surclassement délivré par un médecin du sport.

Dans la catégorie « moins de 21 ans » : possibilité de participation des moins de 18 ans avec un certificat médical de surclassement délivré par un médecin du sport.

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para basket-ball adapté SAJ** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para basket-ball adapté SAJ** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para basket-ball adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para basket-ball adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Evelyne DIAZ – COL France para basket-ball adapté SAJ 2022
Oustaou Esterel – Maison de la vie associative – Allée Robert Govi, 13400 Aubagne
06 79 05 52 30 – cf.parabasket.saj2022@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mardi 10 mai 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs indicatifs (pour 1 chambre 2 personnes)	Kilomètres de la compétition
Hôtel Souleia	4 cours Voltaire, 13400 AUBAGNE	78,00 €	0 km
Hôtel Le Relais d'Aubagne	Centre commercial la Martel – Zone des paluds, 13400 AUBAGNE	62,00 €	2 km
Hôtel Le MAS de l'étoile	RN396 – Chemin de la Gauthière, 13400 AUBAGNE	59,00 €	3 km
Hôtel Ibis	975 avenue des Paluds, 13400 AUBAGNE	48,00 €	3 km
Etap Hôtel	975 avenue des Paluds, 13400 AUBAGNE	36,00 €	3 km
Hôtel de Parck	206 chemin de la perussone, 13400 AUBAGNE	43,00 €	3 km
Hôtel Star	32 boulevard Claude Antonetti, 13821 LA PENNE/HUVEAUN	30,00 €	4 km
Hôtel Campanile	Actiparc – Chemin St Lambert, 13821 LA PENNE/HUVEAUN	39,00 €	4 km
Hôtel Novotel	St Menet – 184 avenue de St Menet, 13011 MARSEILLE	112,00 €	6 km
Hôtel Ibis	St Menet – 184 avenue de St Menet, 13011 MARSEILLE	35,00 €	6 km
Hôtel de la source	RN396 – Saint Pierre les Aubagne, 13400 AUBAGNE	99,00 €	6 km
Hôtel Kyriad	250 avenue Château de Jouques, 13420 GÉMENOS	59,00 €	6 km
Hôtel Ibis	Avenue de St Menet – Quartier des écoles, 13011 MARSEILLE	50,00 €	7 km
Hôtel Residella	35 avenue Forcade, 13420 GÉMENOS	58,00 €	8 km
Hôtel Le Provence	200 avenue du 2 ^e Cuirassier, 13420 GÉMENOS	35,00 €	8 km
Hôtel MAS de Bretagne	Chemin de Coupier, 13420 GÉMENOS	95,00 €	8 km
Résidence Odalys	Groupe Odalys, 13470 CARNOUX	À voir avec la résidence	8 km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
SUD** PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



AUBAGNE
en Provence

Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

